

267 P NP **DM110**

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

Mémoire

De
Jacques Longtin

Présenter pour....
Le 9 décembre 2009

J'habite depuis vingt ans la municipalité de St-Julien à la limite de St-Ferdinand. Au début cette demeure avec la terre me servait de résidence secondaire. À ma retraite il y a douze ans je me suis installé d'une façon permanente. C'est une maison construite par les colons irlandais à la fin du 19ième siècle avec tout le cachet de ces vieilles demeures sur un emplacement unique comme beaucoup d'autres demeures du coin. Emplacement unique veut dire isolé avec une vue extraordinaire sur les montagnes de St-Adrien d'Irlande et de Vianney. J'ai donc décidé de partager avec d'autre la beauté de ces paysages ainsi que le silence de ces lieux éloignés des grandes voies routières. L'école buissonnière est née. Un gîte avec 4 chambres pouvait accueillir à l'année longue des visiteurs qui voulaient faire un voyage dans le temps et l'espace.

Ce coin de pays avec ces montagnes et forêts splendides avait conservé tout le charme de la fin du 19ième siècle grâce à la loi du zonage agricole. Aucun développement touristique sauvage n'avait affecté ces lieux. Pendant cinq années j'ai vu défiler des dizaines de visiteurs qui ont pu apprécier cette région par des randonnées pédestres sur la multitude de rang qui traverse les municipalités de ce coin des Appalaches. Pour ces touristes privilégiés découvrir à une heure de Québec et deux heures de Montréal un endroit où règne la beauté naturelle le silence et une tranquillité sans pareil était une révélation. Randonnée pédestre et bicyclette l'été, ski de fond et raquette l'hiver mes clients rentraient chez eux remplis de ces images de villages suspendus à flanc de montagne, de ces érablières rouges écarlates l'automne et de ces champs vert où encore aujourd'hui on voit paître des vaches des chevaux et aussi des agneaux. Pour des raisons personnelles j'ai cessé les opérations du gîte durant quelques années. J'avais planifié une réouverture à l'été 2010 ou au plus tard à l'été 2011.

Mais voilà l'arrivée dans la région de ce méga projet d'implantation d'un parc industrielle d'éolienne à remis sérieusement en cause ma décision. Comment pouvais je imaginer mes visiteurs déambuler, dans les rangs tellement tranquille qu'on se penserait

sur des sentiers de randonnées pédestres, au moment de la réalisation de ce méga projet. Un véritable chantier de construction envahirait tous les chemins conduisant au sommet des montagnes où serait érigé ces supers structures de plus de 400 pieds. Toute l'artillerie lourde de la construction sera déployé pour tracer ces autoroutes en montagne pour permettre aux mastodontes de transporter le matériel nécessaire à la construction de ces mégas éoliennes. Bruit, poussière, danger accru d'accident sur ces petites routes étroites que sont nos rangs de campagne non fait pour un achalandage industriel continu pendant des mois. Et à la fin de tous ces travaux qu'est ce qui apparait dans ce merveilleux décor bucolique? Une rangée d'édifice de métal de 30 étages bloquant l'horizon au sommet de nos cimes. À l'infinie la vue sera uniforme. Déployant leurs immenses ailerons ces éoliennes feront disparaître toute le charme et la particularité de chacune de nos montagnes. En avant, en arrière, à gauche, à droite même spectacle. La nature vient de disparaître .La main de l'homme vient de passer. La laideur envahit nos campagnes. Après nos banlieues de centres d'achat nous voilà à nos campagnes d'éoliennes. Pour ce qui est du décor tous conviendront que le changement sera drastique et non pas pour le mieux mais bien pour le pire.

Disons maintenant un mot sur le décor sonore. La grande caractéristique de nos campagnes en montagne c'est la faible densité de population ce qui a comme conséquence d'alléger toute forme de circulation et par le fait même tous les bruits qui en découle. Dans cette perspective tout ajout de nouveaux éléments sonores prend des proportions qui non rien avoir par rapport à des milieux où l'environnement sonore est proportionnel à une plus grande densité de population. Ce qui peut être bruyant à St-Julien pourrait passer inaperçu à Montréal ou à Québec. Quelque soit les études d'impact des SNC Lavalin de ce monde on sait très bien que ces immenses structure de métal ne peuvent être silencieuse. Elles génèrent un mouvement de rotation avec des mécanismes complexes. Ca beau baigné dans l'huile à la grosseur de ces machins le silence serait plus qu'un miracle.

Voilà pour moi des raisons qui me font douter de la pertinence de la réouverture de mon gîte. Comment justifier ce saccage de la nature à mes éventuelles clients. Oserions nous

démolir Notre- dame de Paris pour construire une autoroute dans Paris, une cathédrale qui a pris plusieurs siècles à construire. Nos Appalaches la nature a eu besoin des centaines de millions d'années pour réussir ce chef d'œuvre et là pour de faux prétextes, pour l'image de quelques politiciens qui ont besoin d'habit vert pour se refaire une vertu, nous allons sacrifier ce que la nature nous a donné de plus merveilleux....Mais jouons le jeu oubliez pour l'instant tout ce que je viens de dire....Si le Québec avait une pénurie grave de ressource énergétique et que nous ayons le choix entre des éoliennes supers efficaces ou des centrales thermiques polluantes au charbon ou au mazout ou encore à prendre le risque du nucléaire je comprendrais le choix du vent et l'accepterait pour le plus grand bien être de nos concitoyens. Mais voilà Hydro-Québec annonce des surplus au moins jusque en 2017 et en plus est à la recherche désespérément de nouveaux clients pour écouler un peu ces surplus .Pensons à l'acquisition d'énergie Nouveau-Brunswick. Non ça ne passe pas. L'intelligence n'est pas respectée dans ce dossier. Si ces éoliennes sont construite pour accroître les revenus d'Hydro-Québec en vendant à l'extérieur leur production comment expliquer que c'est des entreprises privées souvent multinationales étrangères qui sont les propriétaires de ces parcs d'éoliennes et qui prennent aucun risque en investissant, puisque qu'Hydro-Québec leur garantie d'acheter un pourcentage important de leur production sans être assuré elle-même de l'écouler...ou de l'écouler à un prix supérieur qu'elle l'achète pour faire des profits...Hydro-Québec risque d'être la grande perdante de cette opération donc tous les québécois vont y perdre...Les quelques miettes que ces compagnies vont laisser en région auprès de propriétaires fonciers qui accepte sur leur terre ces éoliennes ne justifie en rien tout ce grand dérangement autant de la nature que des personnes

D'autres questions pointues peuvent être soulevées...Comment la commission de la protection du territoire agricole peut laisser passer ce projet. Elle qui depuis 1977 est la plus fidèle gardienne de la vocation agricole de toutes les terres zonées vertes. Comment accepter ce changement de vocation de nos campagnes? Finalement et je ne serai sûrement pas le seul à le dire pourquoi s'acharner sur les territoires habités pour ce genre de projet quand près de 95% du territoire québécois n'est pas habité... Non monsieur Charest cette nuit là ou vous avez rêvé que le Québec pourrait être pavé d'éoliennes

vous auriez mieux fait d'aller prendre une grande marche dans la nature...vous vous êtes surement réveillé avant que les éoliennes atteignent les rives du lac Memphrémagog...quel gâchis....

